

COMMUNIQUE DE PRESSE 05/01/2021

Christophe Nijdam, nouveau Délégué Général de l'Af2i

L'Association française des investisseurs institutionnels (Af2i) annonce la nomination de **Christophe NIJDAM** au poste de Délégué Général de l'Af2i. Il succède à Richard REYNOLD, qui a quitté l'association fin septembre 2020.

Christophe NIJDAM, après une carrière bancaire, a fondé en 1994 un cabinet indépendant d'analyse financière qu'il a dirigé pendant 14 ans. Il a poursuivi ensuite sa carrière d'analyste financier en se spécialisant sur le secteur bancaire. Il s'est impliqué dans l'élaboration des réglementations au travers de relations régulières avec la Commission Européenne, le Parlement Européen, et les autorités ESMA, EIOPA, EBA, etc. Il a été membre du collège consultatif de l'ESMA. Il est actuellement membre de celui de l'EBA. Son dernier poste l'a amené à coordonner des analystes au sein d'un réseau européen de conseil en vote.

Hubert RODARIE, Président de l'Af2i, déclare : « *Nous remercions Richard REYNOLD des services rendus pendant deux ans à l'Association et à ses membres. Nous lui souhaitons beaucoup de succès pour la suite de sa carrière. Nous sommes heureux d'accueillir aujourd'hui **Christophe NIJDAM**. Son expérience, notamment en Europe et à l'international, est un atout pour l'Af2i, la réalisation du plan stratégique 2021-2023 adopté le 16 décembre 2020 par le Conseil d'Administration de l'Af2i et qui sera annoncé dans les prochains jours. Ce plan a été élaboré pour renforcer le service rendu aux investisseurs institutionnels* ».

Christophe NIJDAM déclare : « *L'Af2i a connu un réel essor depuis sa création en 2002. Je suis honoré d'être nommé Délégué Général de l'Af2i avec, pour mission, la mise en œuvre de son plan stratégique 2021-2023. Au service des investisseurs institutionnels, je souhaite animer l'Af2i dans ses trois chantiers principaux : l'attractivité et la reconnaissance auprès de ses membres, sa présence auprès des autorités françaises et européennes, la consolidation d'une équipe permanente, professionnelle et pérenne.* »

A propos de l'Af2i :

L'Association française des investisseurs institutionnels (Af2i) a pour ambition de fédérer tous les acteurs économiques concernés par les métiers de la gestion institutionnelle. L'Af2i est à la fois centre de propositions, de réflexion et d'information pour ses membres institutionnels, et lieu d'échanges entre membres et partenaires. Elle réalise des Dossiers ou Guides thématiques, et établit chaque année depuis quinze ans, une enquête sur le monde institutionnel français. L'Af2i compte 79 Membres Actifs, détenteurs de plus de 3 000 Md€ d'actifs, soit 108 % du PIB français, (assurance, retraite, prévoyance, mutuelle de santé, fonds de dotation, fondation, association, entité publique, entreprise à statut spécifique...). Tous ont le souci d'une gestion à long terme de leurs capitaux permanents pour assurer les prestations de leurs ayant droits. Elle regroupe également 103 Membres Partenaires exerçant différents métiers de la gestion financière.

Contact : Emilie Balard, Directrice de la communication - + 33(0)1 42 96 25 36 – af2i@af2i.org.

Af2i – 36, rue de l'Arcade - 75008 Paris

Tél : 01.42.96.25.36 – Fax : 01.73.76.63.95 – Email : af2i@af2i.org – Web : www.af2i.org

Association française des investisseurs institutionnels - Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Agrément n° 00155634 délivré le 26 juillet 2002, à Paris - Siret : 44838510400030